



Universités & Territoires

N°109 - spécial
01/02/2016

Voyage vers le campus du futur
Poitiers 25 & 26 novembre 2015

Sommaire

- **page 2 à 3** : Une volonté politique forte.
- **page 4 à 6** : Les campus aujourd'hui et demain, quels enjeux ?
- **page 7 à 9** : La tendance actuelle vers des éco-campus.
- **page 10 à 13** : Ville dans le campus ou campus dans la ville ?
- **page 14 à 17** : Les parcours : Campus 2025, BU, MDE, colocations solidaires, chaufferie bio-masse, complexe multisports...
- **page 18 à 19** : En guise de clôture...

Partenaires

Universités @ Territoires et les partenaires de l'AVUF remercient :

- **l'Université de Poitiers, en particulier le président Yves Jean, les vice-présidents Serge Huberson et Isabelle Lamothe, et son directeur du patrimoine Lionel Vinour ;**

- **la Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers, avec son président Alain Claeys et son vice-président El Mustapha Belgsir, et sa Chargée de projets Virginia Braunstein ;**

- **la Ville de Poitiers avec son Adjoint au Maire François Blanchard, et la Chargée de mission Marina Guilloteau.**



éditorial

Voyage vers les campus du futur

Le choix de l'Université de Poitiers pour organiser une première plongée dans une université française et se projeter dans un « Voyage vers les campus du futur » ne doit rien au hasard.

Organisé par l'AVUF en collaboration avec la collectivité du Grand Poitiers, ce séminaire a permis aux responsables de l'Université de présenter les axes de développement initiés depuis les réformes de l'établissement qui ont abouti à la dévolution par l'Etat de son patrimoine à l'Université.

Cette dévolution a permis à l'établissement de maîtriser sa politique immobilière et foncière, permettant une politique ambitieuse dans la modernisation de ses infrastructures mais aussi d'engager un dialogue constructif avec la collectivité pour le bien-être de ses usagers et des usagers du territoire. Plus grande

ouverture d'infrastructures universitaires aux habitants, aménagement des abords et des circulations pour faciliter les déplacements et rendre ce « *bout de ville* » plus agréable, intégration des enjeux de développement durable pour le bien-être du plus grand nombre, développement d'une vie étudiante citoyenne et bienveillante... Toutes ces premières réalisations ont pour objectif de renforcer l'attractivité de l'Université et donc de la Ville.

Nous vous laissons découvrir une partie des premières réalisations qui ont vu le jour, et le contenu des riches échanges entre les différents acteurs du développement universitaire, comme une contribution aux réflexions qui s'engagent sur la question de l'avenir des Campus et des Etablissements, dans ce moment de « révolution » de l'architecture de notre système d'enseignement supérieur. ■

Parties prenantes





Une volonté politique **forte**

Après remise des badges et dossiers bien fournis à l'ensemble des participants, trois interlocuteurs ont tenu à accueillir comme il se devait un auditoire aussi dense que varié : en tant que « forces invitantes », il s'agissait des deux « locaux de l'étape » - le Président de l'Université de Poitiers Yves Jean et le vice-Président de l'agglomération Grand Poitiers Mustapha el Belgsir -, ainsi que de la Députée, Présidente de l'AVUF et de Reims Métropole, Catherine Vautrin.

Après avoir transmis les excuses du Député-Maire de Poitiers Alain Clayes – retenu à l'Assemblée nationale par une audition publique –, son vice-Président Mustapha el Belgsir a ouvert les travaux, en remerciant le président de l'Université de Poitiers pour son « accueil chaleureux » du colloque, et rappelant, en remerciant cette fois Catherine Vautrin, que « c'est la deuxième fois que nous accueillons les travaux de l'AVUF, à Poitiers. » Il a ensuite parlé d'une « histoire séculaire entre Poitiers et son Université », reposant sur le partage « d'au moins trois principes communs », à savoir l'ouverture – « notre territoire est même perméable, et je tiens beaucoup à cette notion de perméabilité, car elle constitue la base de la

liberté. » -, qui permet de « réguler la pression inter- comme intra-territoriale » ; la solidarité (25000 étudiants environ, dont 4500 étudiants étrangers, « accompagnés pendant toute la durée de leur scolarité ») ; et la durabilité (« Nous inscrivons nos stratégies dans le long terme », qu'il s'agisse de questions d'urbanisme, d'enseignement ou de recherche.) « Rien n'est plus délétère, a conclu Mustapha el Belgsir, que le manque de prospectives, et avec l'université, nous réfléchissons à ce que seront demain nos campus et nos étudiants », avec des moyens qu'il faut faire souvent beaucoup d'efforts pour aller récupérer... Son souhait pour ce colloque ? Qu'il permette de « construire un espoir et une volonté commune. »

« Construire un espoir et une volonté commune »

Mustapha el Belgsir, vice-Président de l'agglomération Grand Poitiers

Yves Jean a ensuite pris la parole, remerciant à son tour l'Avuf pour avoir « choisi Poitiers », et citant, comme son prédécesseur à la tribune, le parcours « intéressant, notamment pour cette ville », de François Blanchard, « l'un des plus jeunes adjoints de France », et accessoirement en charge de la jeunesse et de la vie étudiante sur Poitiers. Il a ensuite qualifié le sujet du colloque, le campus du futur, de « thème essentiel, quelques jours avant la Cop 21 », et son Université de « vieille dame pluriséculaire depuis 1431, mais particulièrement proactive, puisque nous sommes l'une des deux universités françaises labellisées Développement durable et Responsabilité sociale des entreprises, avec Nanterre. » Un label qui tient au moins à deux raisons : d'une part, la présence d'un vice-Président en charge de la stratégie immobilière et du développement durable (« une volonté politique forte ») ; mais avant cela déjà, d'un Directeur de la logistique et du patrimoine, Lionel Vinour – « l'une des



chevilles ouvrières de l'organisation de ces rencontres ». Qui plus est, depuis une quinzaine d'années – « *et ce n'est pas toujours le cas* », a-t-il tenu à préciser -, des relations très étroites ont été tissées entre la vie associative universitaire et la municipalité. « *C'est aussi cela, précise Yves Jean, un campus du futur : un campus où les étudiants de toutes les disciplines se rencontrent et font la fête ensemble, autour d'activités culturelles de haut niveau.* » D'ailleurs, depuis trois ans, tout cours peut être ouvert, gratuitement et à discrétion des enseignants, à destination de la population locale : 320 cours ont été concernés l'an dernier, « *ouverts aux habitants de la cité quels que soient leurs âge, lieu de résidence, statut social, niveau de connaissance... Il s'agit également de l'une de nos missions : diffuser les connaissances auprès de tous, sans coût supplémentaire qui plus est !* »

D'autre part, la stratégie de développement durable de l'Université de Poitiers vient confirmer ce qui sans cela ne serait qu'un vœu pieux : un programme pluri-annuel d'investissement immobilier existe, à hauteur « *de 13 à 15 millions d'euros par an* », sans oublier une rénovation importante des bâtiments en termes d'économie d'énergie – avec en perspective l'amélioration des conditions de travail des personnels administratifs, des étudiants chercheurs et, bien sûr, des étudiants -, et une accessibilité de tous les bâtiments aux personnes en situation de handicap (et même, bientôt ouvert, l'un des premiers amphithéâtres de France utilisables quelles que soient les formes de handicap). En outre, 35 formations abordent à Poitiers les thématiques du DD ou de la RSE, et 200 chercheurs publient sur ces sujets : « *Il existe un réel potentiel de recherche sur ces questions* », conclut Yves Jean, dont la seule réserve porte sur les mobilités douces - « *Sur ce terrain, nous avons beaucoup de progrès à faire, notamment en termes de sensibilisation* » -, et l'espoir qu'à l'avenir, le devenir de cette « *enclave foncière, faisant le lien avec plusieurs quartiers de la ville* » sera « *plus reliée à la stratégie urbaine de la ville et de l'agglomération.* » A bon entendeur...

« Un campus où les étudiants de toutes les disciplines se rencontrent et font la fête ensemble »

**Yves Jean,
Président de l'Université de Poitiers**

Enfin, Catherine Vautrin a à son tour remercié les organisateurs, ainsi que le directeur du Crous de Poitiers, Jean-Claude Esquirole, « *qui nous a fait découvrir, accompagnés de Guillaume Houzel* », le dit Crous, « *particulièrement impressionnant, avec à la fois une mobilisation des équipes et un bien-être ressenti par l'ensemble des étudiants, qui font chaud au cœur.* » Concernant le colloque, l'ex-Ministre a tenu à en renverser le titre, estimant que « *s'interroger sur le campus du futur, c'est aussi se questionner sur le futur des campus* », en exprimant le vif intérêt qu'elle nourrit pour cette idée d'ouvrir les campus à la population environnante. « *L'Université n'est pas qu'un équipement, a-t-elle précisé, mais un réel lieu de vie, un acteur de la ville et des territoires* », disposant en outre de 18 millions de m² de surface bâtie et plus de 6000 hectares de surface non bâtie. Ainsi, « *notre impérieuse nécessité consiste en la modernisation de nos équipements, en une réinvention de ce que doivent être ces lieux du savoir et ces lieux d'accueil.* »

Pour le présent colloque, elle a listé sept enjeux : l'enjeu urbain (« *Comment le campus s'intègre à la ville ?* »), l'enjeu économique (« *un pôle d'enseignement, pour un territoire, est indéniablement un facteur d'attractivité* »), l'enjeu d'égalité des chances, l'enjeu d'aménagement du territoire (« *13 métropoles concentrent les meilleurs indicateurs, contre des vides alentours, de plus en plus importants* »), la question du logement et des transports, l'enjeu culturel (dont « *la nuit des étudiants du monde* », mise en place par l'AVUF, constitue une réponse parmi d'autres), et enfin un « *enjeu d'image* » - « *car les villes universitaires sont en concurrence les unes avec les autres.* » En conclusion, Catherine Vautrin a indiqué que « *si nous avons collectivement capacité à mettre en place un campus du futur cochant toutes les cases en termes de qualité de l'enseignement, de recherche, d'attractivité, non seulement nos étudiants resteront dans notre pays, mais la France conservera aussi son rang international, dont nous avons éminemment besoin.* »

« S'interroger sur le campus du futur, c'est aussi se questionner sur le futur des campus »

**Catherine Vautrin,
Députée, Présidente de l'AVUF et de
Reims Métropole**

Signature **DREHAL**

A l'occasion de l'ouverture du colloque, l'Université a signé un engagement avec le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, autour de la « Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés. »

Nathalie Lootvoet, responsable de la division « Bâtiments durables » de la DREAL Poitou-Charentes (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), a ainsi permis à l'Université de Poitiers, par son Président Yves Jean, de rejoindre les 97 autres signataires de la Charte, dont cinq universités avant elle. La représentante de la DREAL a au passage indiqué deux chiffres marquants : « *le bâtiment est le secteur le plus énergivore, avec 44% de la consommation d'énergie en France – or avec un quart des surfaces bâties du pays, le secteur tertiaire représente un tiers de ces consommations.* » ■



Les campus aujourd'hui et demain, quels enjeux ?

Pour introduire l'ensemble des débats, les organisateurs avaient tenu à donner la parole à une chercheuse, Hélène Dang Vu, maîtresse de conférences à l'Université de Nantes, spécialiste d'une analyse comparée des éco-campus en France et à l'étranger, et de la relation entre les campus et les villes. Le directeur du patrimoine de l'Université de Poitiers Lionel Vinour, également représentant du réseau CIRSES, a également prononcé quelques mots d'introduction, en bon connaisseur de l'écosystème poitevin comme français.

LE POINT DE VUE DE LA CHERCHEUSE

«Caractérisation des campus français selon les villes et approche prospective » : derrière ce titre quelque peu énigmatique, Hélène Dang Vu a présenté une synthèse de ses travaux sur les différents types de campus universitaires dans le monde, à travers l'espace et le temps – afin de « prendre un peu de recul, et de fournir quelques éléments de cadrage. » Comme elle l'a indiqué en ouverture, « le but de ces journées est bien entendu de se projeter dans le futur, mais permettez-moi d'évoquer quelques enseignements concernant notre héritage. »

Elle a ensuite décrit trois formes d'implantation universitaire, répondant à trois modèles différents : l'université dans la ville, la ville universitaire et le campus à proprement parler. Le premier modèle (celui de Paris ou de Bologne) est le plus ancien, mais « revient en vogue » ces dernières années, avec un retour total ou partiel de certaines universités en centre-ville, comme à Amiens ou Nantes. Il est ici question de concentration d'une « corporation » (celle des personnels et étudiants, mais aussi des libraires par exemple) et des activités universitaires sur un quartier circonscrit, sans que l'Université soit forcément propriétaire alors des bâtiments qu'elle occupe. L'Université « impose ainsi son rythme à son envi-

ronnement, tout en s'en nourrissant. » Dans ce cas, les interactions – parfois complexes – sont importantes entre villes et universités.

Concernant la ville universitaire, Hélène Dang Vu cite comme référence l'Université d'Oxford : un choix initial de s'installer à périphérie d'un petit bourg, par défiance à l'égard des autorités des grandes villes... puis « le développement d'une ville autour de l'Université, cette dernière jouant alors un rôle de moteur », puisqu'elle doit rapidement s'arranger pour proposer, « autour d'une cour carrée », tous les services nécessaires à ses étudiants (bibliothèque, réfectoire, salles d'études, logements, espaces verts, etc.) Conséquences : meilleure surveillance des étudiants, meilleure planification de l'utilisation des équipements.

Mais c'est au cas du campus que la chercheuse a consacré le plus de temps, qu'elle a défini comme « un espace clairement délimité, différencié du reste de la ville, et entièrement dédié à l'activité universitaire. » Un modèle venu d'outre-Atlantique, dont Harvard constitue l'incarnation,



et dont l'objectif initial visait à se placer à l'écart des autorités régaliennes, « *par souci d'indépendance*. » Le monde universitaire est alors conçu comme une communauté, en retrait de la société (comme des dépravations propres à la ville, dans une vision religieuse et morale). Autre caractéristique de ces campus, un bâtiment principal, administratif, en retrait de la rue, et séparé de cette dernière par un large espace vert – une « *mise en scène* », selon le terme utilisé par Hélène Dang Vu. Ainsi, dès sa création, l'Université américaine se constitue un patrimoine immobilier, « *scénarisé* » en quelque sorte par opposition à la ville.

A ce titre, la chercheuse a choisi de parler franchement : « *Ce que nous appelons en France campus ne renvoie pas à la même idéologie, ce qui ne serait d'ailleurs pas souhaitable. Il faut arrêter d'être complexé par ce modèle venu d'outre-Atlantique – vouloir le transposer tel quel sur un territoire et dans une culture différents* » ne lui paraît pas pertinent. Il faudrait donc inventer réellement un modèle de « *campus à la française*. » Quoi qu'il en soit, l'ensemble des établissements universitaires construits en France dans la seconde moitié du vingtième siècle, « *et dont nous héritons aujourd'hui* », ont été conçus de manière très différente.

Leur processus de production diffère, puisqu'il est planifié chez nous par l'État : dans la zone urbaine sensible du Mirail à Toulouse, de la Source à Orléans ; dans la première couronne du Bassin Parisien afin de limiter les flux étudiants vers la capitale, comme à Amiens, Reims ; dans des villes moyennes ayant décidé d'accueillir des étudiants, comme Brest, Le Mans, Pau, Perpignan... La majorité de ces campus sont implantés dans les années soixante en périphérie des agglomérations, mais surtout en raison de la raréfaction des terrains en centre-ville – il n'est pas ici question d'une « *idéologie, mais d'un opportunisme foncier*. » Il n'ont en outre pas été pensés comme des espaces de vie en continu : ils connaissent de nombreux temps morts en dehors des périodes d'enseignement.

« Il faut arrêter d'être complexé par ce modèle venu d'outre-Atlantique – vouloir le transposer tel quel sur un territoire et dans une culture différents »

Hélène Dang Vu,
Maître de conférences
Université de Nantes

Ainsi, en France, deux des trois modèles – université dans la ville et campus – ont été en concurrence jusqu'ici, mais les évolutions profondes de l'Université ces dernières années, notamment avec sa plus grande autonomie, ont redistribué les cartes. Concernant ce contexte, la seconde moitié des années 2000 a marqué ou initié plusieurs ruptures : la constitution de Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), qui a permis aux acteurs universitaires de s'afficher comme tels face aux partenaires locaux (cf le PRES de l'Université de Lyon) ; l'Opération Campus, qui a été l'occasion pour de nombreuses universités de s'imposer comme des acteurs responsables autour d'un projet d'aménagement ; la loi LRU bien sûr, avec aussi la dévolution du patrimoine. Les universités se sont ainsi affirmées en tant que « *producteurs urbains* », en tant que gestionnaire ou constructeur, promoteur, acteur social, développeur, ou encore stratège...

Mais du même coup, l'Université française est désormais confrontée à des défis d'avenir importants : tout d'abord l'optimisation de l'existant, la valorisation du patrimoine plutôt que la construction de nouveaux mètres carrés. Mais aussi une meilleure gestion des flux entrants et sortants au sein des campus, qu'ils soient énergétiques, de déplacement, d'approvisionnement (circuits courts envisagés en termes de restauration). Enfin, il s'agit pour les campus de s'imaginer « *hors les murs, dans une conception très élargie, en partant du constat que les étudiants et personnels occupent aussi un ter-*

ritoire, et que les campus pourraient à l'inverse être aussi investis par d'autres populations. »

Pour Hélène Dang Vu, le prérequis principal, à l'heure actuelle, pour relever ces défis est la mobilisation des forces internes des universités (« qui sont encore malheureusement insuffisamment impliquées dans ces processus », parce que le personnel fonctionne « déjà à flux tendu », que les étudiants constituent « par définition une population de passage, ce turnover rendant plus difficile la conduite des projets » et qu'une « défiance persiste entre les services centraux stratégiques des universités et la base opérationnelle. »)

L'ŒIL DU PRATICIEN

Après cette présentation ancrée dans l'Histoire, Lionel Vinour a présenté, se focalisant sur ces dernières années, « quelques évolutions croisées des universités comme des collectivités territoriales, et de leurs modes de coopération. » En premier lieu, il a été question du « nouveau maillage territorial, de la nouvelle carte universitaire », avec une refonte des communautés d'universités et d'établissements (COMUE) autour de 25 grands ensembles, au lieu de 80 universités précédemment. Des centres ne disposant pas des mêmes compétences. Lionel Vinour a ensuite comparé cette carte avec celle liée à la nouvelle réforme territoriale : « les différents

centres de décision avec lesquels nous avons l'habitude de travailler sont en train de se réorganiser. » De son côté, la projection de la carte des métropoles a ouvert de nouvelles pistes de réflexions : « La métropolisation va également jouer un rôle important, avec une absence de grandes métropoles dans un large centre de la France. Quelle sera l'articulation des décisions entre les métropoles et les villes de taille moyenne ? »

Pour conclure son introduction, il a annoncé que « tous ces changements [allaient] nécessiter un très grand dialogue entre les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement supérieur. » Qui plus est, « cette complexité apparente se renforce d'une autre complexité » : en effet, prenant l'exemple poitevin, Lionel Vinour constate que la communauté d'universités « ne regroupe pas du tout le territoire de la réforme territoriale, qui s'étend désormais jusqu'à Saint-Jean-de-Luz ! »

Concernant la question du développement durable dans l'enseignement supérieur aujourd'hui, il a rappelé que les universités se sont organisées autour du Plan Vert de 2009, en essayant « de concevoir de façon conjointe – c'est-à-dire avec les grandes écoles – un référentiel, remis à jour en 2012, autour de cinq grands axes » : gouvernance, enseignement/formation, activités de recherche, pôle de gestion environnementale, politique sociale et ancrage territorial. Ce dispositif, constitué d'une

centaine de variables et « qui n'est pas de sanction mais d'auto-évaluation », dans une logique d'amélioration continue, constitue un outil évolutif. Lionel Vinour a ensuite abordé la question de la transition énergétique, en déplorant le fait que malgré des objectifs extrêmement ambitieux, les collectivités locales, « très souvent prescriptrices sur ces enjeux, n'utilisent que rarement les établissements d'enseignement supérieur comme des démonstrateurs qui peuvent pourtant aller plus vite, expérimenter voire valoriser les initiatives de ces collectivités. »

Pour conclure, le directeur du patrimoine a listé les défis futurs de l'éco-campus, parmi lesquels la rénovation du patrimoine, une réflexion sur l'évolution des espaces en fonction notamment des nouvelles façons d'enseigner, et surtout « la transformation du cadre de travail vers le cadre de vie. » ■

« Tous ces changements [allaient] nécessiter un très grand dialogue entre les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement supérieur. »

Lionel Vinour,
Directeur du patrimoine
Université de Poitiers

Retrouvez les archives d'Universités & Territoires

www.universites-territoires.fr



Table ronde n°1 La tendance actuelle vers des éco-campus

Animée par le géographe urbaniste Julien Langé, cette première table-ronde de l'après-midi du mercredi 25 novembre réunissait le responsable Efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics à la Caisse des Dépôts et Consignations Hubert Briand, le président de l'Université d'Orléans Youssoufi Touré (qui accueillera le colloque annuel de la CPU sur la « vie de campus » en mai 2016), le président de la Conférence nationale des étudiants vice-présidents d'Université (CEVPU) Antoine Martin et la présidente de la CPU (et députée-Présidente de Reims Métropole) Catherine Vautrin.

Le modérateur a commencé par traduire, afin « d'allumer quelques étincelles », la question des éco-campus en une quête de modèles « plus sobres en ressources », selon quatre pistes : « former les futurs cadres et techniciens », « développer la recherche universitaire sur les enjeux et les défis émergents liés à la transition écologique et énergétique » (recherche académique comme plus « appliquée »), « capitaliser des bénéfices environnementaux » dont les collectivités pourront se saisir, et enfin « saisir la

dimension fondamentale du lien social et humain. »

Après un premier tour de table, Julien Langé a ensuite soumis les participants à deux batteries de questions, axées sur la meilleure manière de transformer étudiants et personnels en acteurs plutôt qu'en simple consommateurs, voire d'inciter les équipes de recherche à consacrer leurs travaux à des questions liées directement au développement durable ou à l'amélioration des conditions de vie et de partage au sein du territoire.

« Créer les conditions d'une prise de conscience par les étudiants »

Antoine Martin, Vice-président de l'Université de Picardie Jules Verne et président de la CEVPU

Antoine Martin a introduit la notion de campus comme écosystème social, un « lieu de déambulation où vont se produire des choses », qu'il s'agit désormais de décroquer, en l'ouvrant aux quartiers d'habitation. Selon lui, les étudiants, qu'il sonde régulièrement via des « groupes d'extraction », sont en attente aussi bien de facteurs de réussite classique (qualité pédagogique, accompagnement, espaces et temps pour étudier) que d'améliorations de leur environnement de vie, voire d'un outil pour une meilleure compréhension du monde dans lequel ils sont appelés à évoluer. « L'étudiant n'est plus du tout un enfant, mais pas



encore actif la plupart du temps : il s'agit de la seule période où il peut expérimenter le Monde et découvrir comment il pourra interagir avec lui. » Sa prise de conscience doit venir de lui-même, bien entendu, « mais aussi de nous, les décideurs en quelque sorte, qui devons créer les conditions de celle-ci, notamment par l'intensification et la multiplication des activités proposées. »

En effet, « si le campus est vécu comme un simple lieu de passage, l'ensemble des communautés universitaires se sentiront moins concernées par son devenir. » A une époque où « les étudiants, comme l'ensemble des citoyens, sont de plus en plus consuméristes, et où une réelle crise de l'engagement est à l'oeuvre », il s'agit de faire en sorte qu'ils se sentent « chez eux » au sein de leur établissement, afin « qu'ils s'écoutent plus les uns les autres, et partagent ou se conforment les bonnes pratiques. »

« L'éco-campus, une capacité d'anticipation »
Youssef Touré, Président de l'Université d'Orléans

Youssef Touré fut jusqu'à récemment président du Comité de la transition énergétique et écologique à la CPU. Selon lui, le terme « développement durable » est trop étriqué, et en parlant de « transition énergétique et environnementale », la CPU apporte à la fois une dimension plus concrète (notamment concernant le bâti) et de long terme, une forme d'anticipation qui s'installe dans les consciences.

Il a également défini quatre dimensions de l'Université : ses missions (recherche et formation, avec une résonance sur toute l'économie), sa composition (son implantation territoriale, les bâtiments, lacs, espaces verts...), ses partenaires (« l'Université n'est rien sans la conscience de son territoire », et donc sans des échanges avec les villes et agglomérations, « réels vecteurs de développement ») et sa singularité. Ainsi, selon lui, « l'éco-campus, c'est cette capacité d'anticipation par l'intégration de tous ces aspects dans une vision commune. »

« L'éco-campus, un outil d'innovation et d'amélioration pour la ville »

Catherine Vautrin, Députée, Présidente de l'AVUF et de Reims Métropole

Présidente de Reims Métropole, députée de la Marne, Catherine Vautrin est également présidente de l'AVUF et vice-présidente de France Urbaine, chargée des questions d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche. En partant d'une « analyse forces/faiblesses », elle a indiqué que les « 18 millions de mètres carrés détenus par les établissements d'enseignement supérieur constituent une véritable bombe à retardement pour de nombreux territoires. » Mais préférant se focaliser sur les forces de l'éco-campus, elle en a listé plusieurs : une « gigantesque opportunité de mobiliser de l'expertise, qui existe au sein-même de l'Université », un « terrain d'expérimentation comme on n'en a jamais connu » et une « opportunité en termes de partenariat public-privé ». Selon elle, « pour les villes et agglomérations, nous nous situons dans une réelle proximité, quand les nouvelles grandes régions induisent une rupture plus claire avec cette notion. » Elle considère « l'éco-campus comme un outil d'innovation et d'amélioration pour l'évolution de la ville, la vitrine d'une image nouvelle que l'on souhaite donner à un territoire. »

Interrogée par Julien Langé sur la meilleure manière de transformer les étudiants et personnels universitaires en acteurs plutôt qu'en simples consommateurs des établissements universitaires, Catherine Vautrin a parlé du Tour de France des gestes éco-responsables, une initiative née d'un partenariat avec l'Ademe, la CDC, la MGEN et la CPU. Sur 60 campus, il vise à la sensibilisation au développement durable, de manière très pratique, des étudiants comme des personnels – un élargissement aux personnels des CROUS, notamment en termes de gaspillage alimentaire, a même été évoquée au cours du colloque. Afin qu'ils deviennent « à la fois acteurs de leur lieu de vie et de leur environnement au sens large. »

« Les projets universitaires deviennent projets de renouvellement urbain »

Hubert Briand, responsable du département de la transition énergétique et écologique à la Caisse des Dépôts et Consignations

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations, « le lien universités/collectivités, plus que le sens de l'Histoire, constitue une évidence. » C'est pourquoi elle accompagne les acteurs locaux « sur un schéma de communication qui tourne autour des quatre transitions : transitions démographique, énergétique, numérique et territoriale. » Le chantier apparaît immense à Hubert Briand, « concernant des entités gloutonnes en énergie et dégradées sur le plan du patrimoine », à l'heure où « les projets universitaires, à l'exemple de celui de Reims, deviennent des projets de renouvellement urbain à part entière. » La ville ayant « rattrapé », en s'étendant, les campus souvent « posés par l'Etat à l'extérieur », certaines harmonisations sinon des arbitrages deviennent nécessaires. Hubert Briand a notamment cité le cas des réseaux de mobilité, « étanches et indépendants » selon qu'ils concernent l'Université ou la collectivité, « ce qui est très coûteux en énergie. » Or, si selon lui « les collectivités ont plusieurs trains d'avance sur les universités, sur le plan du développement durable en lien avec l'autonomie », d'une part « la transition énergétique constitue une chance pour ces dernières », d'autre part « les Plans Verts ont permis un certain rattrapage. »

Une fois les stratégies mises sur pied, il s'agit désormais de « rentrer dans le vif du sujet », notamment grâce à des dispositifs comme « l'intracring », venu d'Allemagne, qui consiste à constituer un fonds interne à l'Université, pour lui permettre de réaliser des travaux énergétiques sur des dispositifs de gestion (eau, chauffage, électricité), lui permettant de faire des économies et de se refinancer pour mener ensuite

d'autres types de travaux. Selon Hubert Briand, tandis que la CDC finance la moitié de ce « *fonds d'amorçage sur cinq sites expérimentaux* » (Nanterre, Reims, Clermont-Ferrand, Toulouse et Rennes), « *au-delà du montage financier, ce dispositif permet le développement d'une intelligence collective* », afin que les personnels universitaires comme les étudiants « *s'approprient leurs propres bâtiments, qu'ils ne les considèrent plus comme de simples halls de gare.* » ■

Réactions et échanges

Une remarque venue de la salle a évoqué l'insuffisance du terme « éco-campus », qui donnerait une vision trop étreinte de l'ensemble du concept.

Catherine Vautrin a répondu qu'effectivement, « les mots [avaient] un sens, et qu'ici, celui-ci était à la fois trop large et réducteur », et Hubert Briand précisé que le terme « disposait plutôt d'une signification intrinsèque, dans le sens du développement durable, mais n'englobait pas l'aspect connexion avec l'extérieur, pourtant crucial. »

Une autre remarque a émergé de la salle, contestant l'un des propos d'Antoine Martin concernant une hypothétique crise de l'engagement : plus de 400 étudiants, via l'Afev, interviennent par exemple sur la ville de Poitiers, et l'exemple de l'association Les Petits Débrouillard a également été évoqué. « *Je crois que le problème, a conclu l'intervenante, ce n'est pas l'engagement des étudiants qui fait défaut, mais le soutien à cet engagement, qui n'est pas suffisamment visible.* » ■





Table ronde n°2 Ville dans le campus ou campus dans la ville ?

Animée par David Constans-Martigny, Chargé de mission Education et Culture à l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF), cette seconde table-ronde de l'après-midi du mercredi 25 novembre réunissait le vice-Président « Politique sociale et culturelle » de l'Université de Bretagne Occidentale Joël Guervenou, le directeur du Cnous Guillaume Houzel, le vice-Président de l'Agglomération Grand Poitiers Mustapha El Belgsir, le maire de Pessac et vice-Président de Bordeaux Métropole, Franck Raynal et le Président de la CPU Jean-Loup Salzmann.

En guise d'introduction, David Constans-Martigny a constaté que « certains campus reviennent dans la ville, tandis que les communes – qui ont compris la valeur de leurs universités en termes d'attractivité - construisent des équipements qui intègrent la vie étudiante. » De leur côté, les étudiants demeurent « une population qui passe, et laisse les équipements en sous-utilisation une bonne partie de l'année », alors même que « les collectivités sont prises dans

l'étau de la baisse des dotations et de la hausse des services publics qu'elles doivent rendre. » Ce casse-tête nécessitait une expertise avisée, que les intervenants semblaient tout à fait disposés à délivrer.

« A Poitiers, les trois modèles en présence »

Mustapha El Belgsir, vice-Président de l'agglomération du Grand Poitiers

Selon le vice-Président de l'agglomération du Grand Poitiers, cette dernière communauté illustre à la fois les trois modèles dépeints lors de son intervention par Hélène Dang Vu : université dans la ville (« de par son histoire, la création de l'Université s'est faite au sein de la ville »), campus « à la française » où se tenait le présent colloque, et ville universitaire à proprement parler sur le site du Futuroscope (« au sein du technopôle s'est créée une petite ville »). Pour répondre à la question posée, il a adopté une réflexion « par fonctionnalité : l'Université a pour objectif ultime la transmission et l'augmentation de la connaissance, ce qui n'est pas le cas de la Ville. Il s'agit donc de parvenir à associer ces deux fonctionnalités sans perturbation mutuelle. » Concernant l'immobilier ou les transports, cet enjeu s'avère particulièrement crucial, notamment dans le cas d'une voie traversante propre à un campus « rejoint par la ville, qui a été cédée



à cette dernière pour l'usage de tous, ladite route reliant deux quartiers de la commune. »

Un autre moyen de faire rentrer la ville dans le campus consiste bien entendu à ouvrir certains cours aux citoyens, comme l'évoquait plus tôt Yves Jean. Mais « l'inverse est aussi quelque chose qui existe sur Poitiers », puisqu'un espace de sciences et techniques y organise des conférences tout au long de l'année, au cours desquelles des chercheurs de l'université viennent présenter leurs travaux à des citoyens. Le numérique fait également l'objet d'une grande attention de la part des acteurs : pour remédier au sur-effectif de la fac de médecine, par exemple, « tous les cours sont diffusés par le web. »

« Beaucoup de lieux de croisements, mais beaucoup de différences »

Joël Guervenou, vice-Président « Politique sociale et culturelle » de l'Université de Bretagne Occidentale

Concernant son université de Bretagne Occidentale, située sur trois sites (Brest, Quimper et Morlaix) et qui héberge aussi l'ESPE sur Rennes, Vannes et Saint-Brieuc, le vice-Président Guervenou a précisé la manière dont on crée une cohérence universitaire par-delà les frontières urbaines. Sans parler de l'ESPE, trois campus existent donc : sur Brest, une partie de l'Université est située dans la ville, tandis qu'un technopôle existe également ; à Quimper, les sites sont proches, mais « séparés par une très grosse voie de circulation, problème qui a nécessité, par exemple pour amener les étudiants de l'IUT au lieu de restauration qui se situe de l'autre côté, une discussion avec l'agglomération ». Il s'agit de trois villes ayant vécu des histoires différentes, « avec des cultures propres », et la masse des étudiants varie aussi : « 14000 étudiants sur Brest, 4 ou 5000 sur Quimper – dont le campus s'apparente donc plutôt à un grand lycée. »

Il n'existe donc pas à l'heure actuelle de « type de pilotage commun » du fait de ces différences locales : « Il y a beaucoup de lieux de croisements, mais aussi beaucoup de différences. » Malgré tout, des schémas directeurs sont mis en place, notamment avec Brest métropole. Quant aux étudiants, « si l'identité commune de l'UBO n'est pas forcément très présente lorsqu'ils sont en études, elle émerge une fois qu'ils sont diplômés, ce qui demeure assez paradoxal. »

« Viser à participer à une stratégie coordonnée »

Guillaume Houzel, Directeur du Cnous

Le directeur du Cnous a rappelé en introduction la mission de ce dernier : « Aider à améliorer le bien-être sur les campus, et accroître les possibilités des jeunes de s'épanouir. » Le Cnous « accompagne en effet le parcours vers l'autonomie des jeunes, dans un monde complexe, avec des identités, des constructions identitaires, communautaires, qui s'additionnent. » Pour atteindre cet objectif, le Cnous « mesure l'écart entre les besoins et les offres de services, puis recherche une entente entre les acteurs sur la façon de mobiliser chacun leurs ressources pour pallier les manques. »

Par définition, par exemple, les bâtiments du Crous ne sont occupés que 9 à 10 mois par an, plutôt que 12 : « C'est en soi un gâchis ; il s'agit donc de s'organiser, à partir des réalités territoriales, pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous – d'autant plus que les mêmes services seront reçus de manière hétérogène par les étudiants selon la culture de leur territoire d'études. » Mais Guillaume Houzel a bien synthétisé l'effort à réaliser : « Il s'agit de viser à participer à une stratégie coordonnée, en évitant que chacun ne suive la sienne séparément ; quand on a été assez clair sur les principes et les stratégies des uns et des autres, on trouve en général des réponses satisfaisantes. » Il s'est enfin félicité de la

création, par exemple, d'un Comité pour la vie étudiante à l'échelle de l'agglomération, à Besançon.

« Maintenir une vie sur le campus, 24h/24 »

Franck Raynal, maire de Pessac

De son côté, le maire de Pessac a été confronté l'an dernier à une innovation qui a suscité de nouvelles réflexions : l'arrivée du tramway bordelais sur site, alors même que le campus de Pessac vise à se développer. Le modérateur de la table-ronde a posé une question logique : n'y a-t-il pas du coup une contradiction entre le fait de faire vivre un campus, et l'arrivée de ce tramway susceptible de provoquer une « fuite » des étudiants vers le centre-ville de l'agglomération, pour toute une série d'activités ? Franck Raynal a répondu qu'à Pessac, des efforts étaient produits pour « maintenir une vie même en dehors des temps d'études ou de recherche », et ce à plusieurs niveaux : en termes de logement, bien sûr, avec un « rattrapage considérable depuis 20-30 ans » (et notamment via la nouvelle résidence L'Escabelle, dessinée par l'architecte Rudy Ricciotti). Les services, « pour le confort de vie des étudiants », ont été développés, y compris un supermarché par exemple – un sujet, la présence d'un supermarché sur un campus, qui suscitait de vifs débats récemment.

Concernant le tramway, Franck Raynal a retourné la problématique : « Il permet aussi, pour ceux qui visent les activités culturelles bordelaises, de revenir facilement, après, sur le campus ! » Un enjeu important notamment alors que l'Université de Bordeaux a décidé en 2015 de lancer, avec l'aide de la métropole, son premier festival Arts et Sciences (FACTS). De la même façon, le fameux festival « Reggae Sun Ska » est depuis deux ans accueilli, au cœur de l'été, directement par le campus de Pessac : « Une manifestation, sur plusieurs jours, qui permet d'attirer une population sur le campus à un moment où il est traditionnellement déserté. »

Les acteurs du développement universitaire comme de la collectivité ont également eu des surprises, comme le très haut taux d'occupation (par des étudiants et riverains) des terrains de football récemment inaugurés, qu'ils craignaient, « à tort, avoir un peu surdimensionnés. » Enfin, concernant les déplacements et la sécurité, afin de faciliter l'interface entre le campus et la ville, des opérations – notamment d'éclairage des voies – ont été mises en place, après réunion de tous les acteurs concernés.

« D'énormes paquebots sans moyens d'intervenir »

Jean-Loup Salzmann,
président de la CPU

« Il n'y a pas deux universités, ni deux communes qui se ressemblent », a introduit le président de la CPU, avant de rappeler que selon un récent rapport de la Cour des comptes, « le dispositif expérimental de dévolution ne pourra, en l'état, être généralisé, puisqu'il aboutirait à un coût de 850 millions par an : on est donc loin du compte. » Résumant la situation, il a indiqué que « nous avons tous les inconvénients du propriétaire sans en avoir les avantages, avec des inégalités criantes entre ceux qui ont disposés de la dévolution et les autres, mais aussi en fonction de l'historique du bâti propre à chaque université », avant de déclarer : « Nous sommes à la tête d'énormes paquebots, sans moyens d'intervention. »

Il s'est ensuite opposé à l'idée émise par Hélène Dang Vu plus tôt, selon laquelle «

nous n'allons plus construire de mètres carrés. » Or le nombre d'étudiants augmente de 4 à 5% par an, et le gouvernement souhaite favoriser encore l'accès à l'Université ; qui plus est, selon lui, « rien ne remplace le face-à-face, même si les nouvelles technologies doivent être bien entendu intégrées. » Ce que Jean-Loup Salzmann appelle « l'incompressible effet-caféteria. » ■

Réactions et échanges

Parmi les questions de la salle, en fin de table-ronde, ont été mentionnés « le souci d'égalité de services aux étudiants comme aux personnels » ou encore la chute des grilles autour de certains bâtiments de l'UBO pour ouvrir le campus à l'extérieur. ■



En fin de journée, François Rio a donné la parole, pour un « exercice délicat, celui de la synthèse des débats » à Nicolas Delesque, rédacteur en chef d'Universités et Territoires. Il a également présenté le programme de la soirée, à savoir une réception à l'Hôtel de Ville de Poitiers, suivie d'une déambulation guidée parmi les hôtels particuliers de l'Université, monuments historiques implantés en centre-ville, puis d'un dîner.



Sans prendre de gants, Nicolas Delesque a commencé sa synthèse en indiquant avoir estimé « qu'on était limite hors sujet parfois », par une forme de glissement du thème des éco-campus à celui du campus dans la ville, voire à celui de la vie de campus. « Une évidente contradiction », selon lui. Il a néanmoins adressé ses remerciements à la chercheuse Hélène Dang Vu – à laquelle avaient fait référence nombre des intervenants –, en indiquant qu'elle avait soulevé un point « rarement envisagé, celui de la communauté – en particulier pour expliquer les raisons variables ayant motivé des universités à s'installer, historiquement, à l'écart de la ville. » Or selon Nicolas Delesque, si l'expression « communauté universitaire » est souvent utilisée, que doit-il advenir de celle-ci dans le cadre d'un rapprochement visiblement voulu par tous entre Ville et Université ? Il existe en outre, encore, des endroits en France où l'on évite de regrouper les étudiants entre eux, par crainte plus ou moins rationnelle. Ainsi, le rédacteur en chef de la présente lettre a espéré « que cette question de la communauté serait davantage fouillée à l'avenir. »

Cette question des définitions l'a d'ailleurs particulièrement intéressé : « Il y a sur ce plan encore un large travail à effectuer, le glissement sémantique à l'œuvre au sein de la deuxième table ronde en constituant une illustration. » Il en va de même pour des notions telles l'engagement, qui n'est pas la même chose que la vie associative ; la communauté, qui n'est pas une simple concentration ; et surtout la « vie étudiante », qui selon Nicolas Delesque dispose quasiment d'autant de définitions que d'interlocuteurs.

Il a ensuite indiqué, soulevant un paradoxe, « n'être pas certain qu'il faille faire une synthèse », de nombreux intervenants ayant évoqué le fait qu'il s'agit de champs mouvants, et qu'il fallait inventer quelque chose de nouveau, dans un contexte complexe à plus d'un titre (économique, écologique, sociétal, citoyen). Selon lui, l'heure n'est donc pas à l'édification de synthèses – l'avenir étant particulièrement incertain –, mais à « essayer de laisser vivre les choses, et voir comment elles vont évoluer. » Il a ici fait référence à un propos de Lionel Vinour, sur le fait que « les cartes changent, et que les regroupements évoluent », ce qui induit une transformation des attentes des différents acteurs : les liens entre les acteurs sont en effet amenés à progresser, et « la mutation est sans doute plus profonde qu'on ne peut espérer aujourd'hui l'évaluer. »

Développant assez peu son propos concernant la seconde table-ronde, il a concentré son analyse sur la première, dédiée aux éco-campus. Comme à l'occasion du récent colloque à Aix-en-Provence, il a pu constater « que l'on essaie à chaque fois de dresser des typologies, voire des classements. » Or il serait selon lui « peut-être plus intéressant non pas d'interroger le positionnement du campus par rapport à la ville, mais d'analyser les phénomènes qui se mettent en place à l'occasion des dynamiques de congruence entre les politiques de l'Université et les politiques de la Ville. » Et à l'occasion de cette première table-ronde, trois enjeux principaux, à ce titre ont émergé.

Premièrement, comment créer les conditions d'une prise de conscience des enjeux de notre société aujourd'hui ? Ou, pour le dire autrement, « qu'est-ce qu'on doit mettre en place, en plus, comme actions, pour que tous les gens qui passent à l'Université soient conscients des trois crises majeures à l'œuvre aujourd'hui ? » Ensuite, il faut permettre, grâce aux missions étendues de l'Université, de favoriser une réflexion en commun sur l'avenir des territoires. Enfin, il s'agit de comprendre comment ce partenariat accru entre Ville et Université peut faciliter l'expérimentation, la mise en place de nouvelles politiques publiques.

En partant de ces trois points, « on dispose peut-être du début d'une grille d'analyse, d'un travail de questionnement sur ce qui se met en place dans les rapports entre universités et villes, et sur l'invention du futur. » Nicolas Delesque a en outre dressé un parallèle entre les problématiques liées au « rattrapage » des campus excentrés par le développement des villes – que faire des zones en friches, des réseaux de transports parfois en doublons, etc. ? – et celles liées, de manière plus globale, à l'aménagement du territoire – avec une réflexion sur la transformation de larges zones du territoire en un « continuum urbain ».

Pour conclure, il s'est demandé si à la question du « campus de demain » ne devait pas laisser la place à celle de « la ville de demain, d'une ville irriguée par le savoir et la connaissance, grâce notamment à des établissements de formation et d'enseignement supérieur aussi performants qu'ouverts. » ■

2^o Journée

Alors qu'environ la moitié des participants étaient encore présents au colloque le jeudi 26 novembre au matin, des bus prêtés par la mairie les ont transportés sur trois lieux particuliers de l'Université de Poitiers, selon deux parcours : le premier, « l'étudiant sur son campus », entre la bibliothèque universitaire et la Maison des étudiants ; le second, « l'étudiant dans la cité », entre la même Plate-forme et une Kaps située sur un quartier voisin.



LES PARCOURS

Campus 2025

Tous les participants ont été reçus, autour d'un petit-déjeuner, en premier lieu par le Vice-président Patrimoine et développement durable de l'Université de Poitiers, Serge Huberson, et par François Blanchard, l'adjoint au Maire de Poitiers en charge de la jeunesse et de la vie étudiante. Ces derniers étaient en charge de la présentation de « Campus 2025 », une opération mise sur pied dans le cadre du festival « A chacun ses utopies », sur l'ensemble des campus de l'Université de Poitiers, sur place (campus Est, campus diffus à l'intérieur de ville, campus du Futuroscope), mais aussi à Angoulême, Niort et Châtellerault.

L'enquête, menée par une association d'architectes et urbanistes, a consisté en une interrogation des personnels et étudiants sur leur vision du campus utopique, avec un colloque de restitution le 10 décembre 2014. Il en est ressorti des « vraies utopies, tellement utopiques qu'elles n'arriveront jamais », selon Serge Huberson :

accueil à l'aéroport et remise d'un chèque de bienvenue ; restauration universitaire auto-gérée avec création de bénéfiques ; visite des rivières souterraines. Des « utopies réalistes » ont également émergé, comme la possibilité de suivre des cours en pleine nuit, de disposer d'une ferme sur le campus (l'Université disposant d'un jardin botanique universitaire, et d'un jardin potager dont les produits sont proposés au sein de l'épicerie solidaire), de cheminées dans les salles de cours, de commerces et de bars sur le campus.

Enfin, des « fausses utopies » sont également apparues – qui existent déjà, selon le même Serge Huberson, parmi lesquelles une « épicerie et un restaurant adapté aux ressources des étudiants », l'invitation de « vieux sur le campus » (l'Université inter-âges existe, mais est mal exploitée), des « espaces de travail collaboratifs » ou le cheminement doux et les vélos. Sur la base de ces pistes, des programmes ont été mis en place, notamment la rénovation pédagogique (cf la nouvelle bibliothèque), la prise en compte des innovations numériques ou de l'enseignement mutuel.

François Blanchard a enfin pris le relais, en rappelant que Poitiers réunissant plus de 25000 étudiants, soit un tiers de sa population, cette question s'avérait particulièrement stratégique

– avec notamment le souhait de faire des étudiants des « ambassadeurs de notre ville. » Pour ce faire, il s'agit de les accueillir, de leur fournir des activités en dehors des cours (et notamment une offre culturelle, ainsi que des réseaux de circulation raisonnés), et les moyens de s'engager (cf Kaps et travail de l'Afev). En effet, selon Poitiers, « un étudiant est avant tout un citoyen, un habitant de la ville. » ■

Bibliothèque universitaire

Bâtiment des années 60, la bibliothèque universitaire du campus Est de Poitiers, qui comporte plus de 400 000 ouvrages (dont des incunables) sur deux niveaux de magasins, et demeure accessible à l'ensemble de la population (y compris hors étudiants), est décorée, à l'extérieur, par des nids d'abeille récompensés par une « Equerre d'argent ».

La rénovation a notamment réservé un espace dédié aux « nouveaux usages », en plus d'une salle classique - « Il y a toujours des besoins de consultation traditionnelle en libre accès », a rappelé Lionel Vinour, avant de laisser la bibliothécaire Aurélie Hilt assurer la visite des locaux en travaux. Le nou-

vel espace, baptisé « La Ruche », a ouvert en janvier 2016, proposant plusieurs modalités de travail (travail collaboratif, 13 salles de groupe isolées avec ou sans réservation, etc.)

La plus grande salle de travail en groupe, pouvant réunir douze personnes, est équipée d'un tableau numérique interactif, et au sein de la Ruche de nombreux écrans collaboratifs (sur lesquels on peut brancher plusieurs ordinateurs) sont installés, tandis que le prêt de matériel est particulièrement mis en valeur : prêt d'ordinateurs portables, tablettes ou liseuses, mais aussi caméscopes et appareils photo. La pièce est organisée en espaces, du plus bruyant au plus silencieux, avec toute une série d'espaces modulables, ainsi que des boxes d'isolation phonique, et un mur de projection pour permettre aux étudiants de présenter leur production en libre-service.



Cette nouvelle conception de la bibliothèque, avec coexistence de lieux « classiques » et de lieux adaptés aux nouveaux usages, va donner lieu à des rénovations sur d'autres sites. Un autre point d'importance est rappelé à ce titre par Lionel Vinour : « Il s'agit de rénover les espaces existants, d'optimiser, d'adapter nos locaux, alors que jusqu'ici le réflexe était plutôt à la création de nouveaux espaces. » ■



La Maison des Etudiants

La MDE est présentée par Lionel Vinour comme « un espace permettant d'accompagner la genèse des projets étudiants, avec une cafétéria, une salle associative, le bureau de la vie étudiante, les studios de Radio Pulsar, ainsi qu'une salle de spectacles modulable avec ou sans gradins, qui s'articule avec les autres spectacles de la ville. »

Il fait également l'objet d'une révolution, « en poussant les murs intérieurs, et visant plus d'espaces de co-working. » C'est d'ailleurs au sein de ladite salle de spectacles qu'a eu lieu la présentation d'Isabelle Lamothe, vice-présidente universitaire en charge de la culture, de Clara Pourtaud, vice-présidente étudiante, et Alexandra Duval, déléguée territoriale de l'Afev à Poitiers.

Isabelle Lamothe, très investie, a commencé par présenter les trois missions de la MDE : l'accueil via un guichet unique (de 9h à 22h30), la mission culturelle (avec une personne en charge de celle-ci), et la mission vie associative et étudiante. L'ensemble des activités ont lieu en partenariat direct avec la ville : accueil des étudiants, organisation de festivals, de rencontres autour de thématiques, etc.

Clara Pourtaud a ensuite parlé du Bureau de la vie étudiante, recréé en 2012. Le rassemblement des 110 associations de l'université autour de journées d'Assises

ont permis de dégager plusieurs points, sur lesquels des avancées sont menées : le transport, l'accessibilité à tous de la MDE, l'auto-gestion, la création d'un lieu étudiant en ville... Une commission mixte, cinq fois dans l'année, sur les projets associatifs a également été mise en place à Poitiers, réunissant les fonds de l'Université, du Crous et de la Ville pour des auditions communes (avec dossiers uniques...) pour chaque projet.

Enfin, Alexandra Duval, au nom de l'Afev – implantée depuis douze ans à Poitiers –, a enfin abordé la question de l'engagement étudiant, via la création de la plate-forme de l'engagement solidaire étudiant – qui permet de concentrer les souhaits d'engagement des étudiants afin de conseiller à chacun des actions concrètes, en fonction des missions d'engagements proposées par les associations (bénévolat, volontariat, etc.) Ainsi, des projets comme l'épicerie sociale (du BVE), ou la lutte contre l'isolement et le décrochage des étudiants au sein des UFR, ont pu être favorisés. Une politique de validation de l'engagement étudiant est également en cours de mise en place au sein de l'Université. ■

Les colocations solidaires

Les colocations solidaires ont vu le jour à Poitiers en 2009, dans le cadre d'un programme lancé par l'association AFEV, le programme KAPS, et soutenu par le Haut-commissariat à la jeunesse dans le cadre des expérimentations de l'époque.

Ces colocations solidaires offrent à des jeunes étudiants en recherche de logement un cadre pour satisfaire leur envie d'engagement tout en leur proposant un habitat dans un cadre agréable, et pour des loyers très raisonnables.

Ces Kaps (Kolocation à Projets Solidaires) accueillent 3, 4 ou 5 étudiants qui développent toute l'année un projet de proximité en direction du voisinage immédiat : développement de services entre habitants, appui aux activités édu-



catives des écoles, projet d'animation d'espaces publics ... Ces projets sont aussi divers que les étudiants composant ces colocations, venant de l'Université en majorité, mais aussi d'écoles et d'instituts présents sur le territoire du Grand Poitiers.

Les participants ont été accueillis par les étudiants colocataires et par les volontaires de l'association, et ont pu se rendre compte de l'immersion de ces derniers dans le quartier, immersion aussi bien physique (car les Kaps sont disséminés au sein d'immeubles d'habitat social appartenant au bailleur Logi-parc), que « social », avec des projets touchant la vie quotidienne des enfants et des familles habitant ces mêmes immeubles.

L'Université a été à l'origine de ce projet par le biais de sa Fondation, qui a soutenu le lancement de cette opération en aidant l'équipement des appartements et en accompagnant l'Afev dans ses démarches partenariales avec la Région et les collectivités locales.

Ce projet est un bel exemple « du parcours de vie de l'étudiant » puisqu'il dévoile un aspect original du rapport de l'étudiant à sa ville d'études et ce qu'il peut tisser, en dehors de son acquisition formelle de connaissance formelle, avec son territoire d'accueil.

C'est aussi une concrétisation de ce que peut apporter le développement de l'enseignement supérieur sur un territoire, et de sa participation à sa cohésion sociale. ■

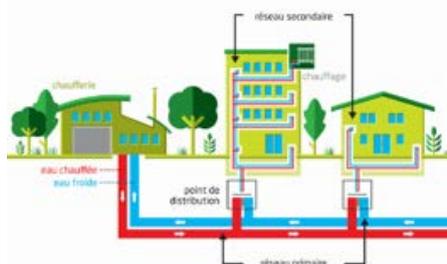
La chaufferie biomasse

Pour diminuer sa facture de chauffage - une dépense de 2 M €/an -, l'Université de Poitiers a mis en production en octobre 2015 une chaufferie centrale bois-énergie de 6,35MW, couvrant l'ensemble de son campus principal à l'Est de Poitiers. À la clé, des économies d'énergie substantielles - environ 400 k€/an - pour un investissement global de 9 M€, et une diminution de 5000 tonnes de son émission annuelle de CO2.

Engagée dans des travaux de rénovation énergétique, joints à la diminution de ses surfaces, l'université de Poitiers est parvenue à baisser «les dépenses d'électricité de 20,8 % entre 2010 et 2013 et celles de gaz de 58,5 %», mentionnait l'IGAENR dans son dernier rapport sur la politique immobilière des universités.

L'option d'une chaufferie centralisée au bois a été privilégiée du fait de l'existence d'une filière locale permettant de sécuriser l'approvisionnement dans un rayon de 50 km.

Au-delà de la réduction du coût du combustible, le nouveau dispositif fait l'objet d'un groupement de commandes : le CROUS (3 résidences, 1763 logements à terme), la Région Poitou-Charentes (pôle Éco-industries, EREA), la société privée Valagro, et prochainement la Ville de Poitiers (crèche, gymnase et une école). Au total, l'économie escomptée par l'université devrait s'élever à environ 400 000 €/an, envisageable dès 2016, le coût de l'opération s'élevant à 9 M€ dont 1,30 M€ de subventions de l'ADEME.



Dans le cadre du projet, la conception de la chaufferie intègre la réalisation d'un parcours pédagogique. L'objectif de ce parcours vise à accompagner l'acquisition de connaissances et à sensibiliser aux économies d'énergie les étudiants et le personnel de l'Université. De plus, un espace d'information est ouvert au grand public pour une sensibilisation au développement durable, à la transition énergétique et aux éco-gestes. ■

Le complexe multisports

L'université de Poitiers s'est dotée d'un équipement sportif rayonnant, au sein même de son campus, depuis un an.

Inauguré en octobre 2014, ce complexe multisports universitaire est un lieu pour aborder les différentes facettes du sport, à travers des projets ambitieux et novateurs qui intègrent la recherche, la formation des enseignants et celle des collégiens, avec une dimension internationale.

L'histoire du complexe multisports a démarré en 1990, afin de répondre à la demande des étudiants. En parallèle, le Comité départemental de Tennis de table recherche un lieu pour implanter une salle dédiée à ce sport. Afin de mutualiser les moyens, les deux projets sont ainsi fusionnés et la construction démarre en 2010.

Le complexe multisports a été conçu comme une amplification des équipements existants de l'ancien Gymnase universitaire 3, à savoir un gymnase et deux salles spécialisées de gymnastique au sol et aux agrès, auxquels ont été ajoutés près de 3000 m² d'extensions, pour arriver à un total d'environ 5500 m² dédiés à la pratique sportive.

Cette construction a permis à l'Université de regrouper ses différentes activités liées aux sports, y compris les activités de recherche, mais aussi une ouverture

à des pratiques extra-universitaires, que ce soit avec des clubs du territoire ou avec le Grand Poitiers (au travers d'une convention qui cadre l'articulation de son fonctionnement avec les équipements communautaires et son ouverture aux personnels et usagers respectifs.)



Retour sur les parcours

Après une matinée consacrée à deux parcours suivis par deux groupes différents, tous les participants encore présents se sont retrouvés dans la grande salle de débats pour discuter des différents points observés, et partager les observations. Nicolas Delesque et Jérôme Sturla, ancien élu local, responsable de la recherche et du développement de l'Afev et directeur du Lab'Afev, ont respectivement pris en charge le compte-rendu « pratique » de cette matinée déambulatoire riche en enseignements.

Placé le long de l'allée principale, l'équipement anime cette voie en offrant des vues sur sa nouvelle grande salle de sport collectif, qui peut accueillir jusqu'à 300 personnes en tribune, et permet un accès direct avec les autres espaces, salle de tennis de table, musculation, dojo, et les anciens gymnases. Il peut accueillir plus de 700 personnes en simultanément.

Financé pour moitié par l'Etat, à plus de 25% par l'Université, le reste a été subventionné par les trois collectivités pour un montant total de 5.5 millions d'euros. Il intègre des éléments d'innovation comme une production d'eau chaude par panneaux solaires sur les terrasses et de conduit de lumière naturelle. ■

Nicolas Delesque a livré le premier ses impressions, suite au parcours « *L'étudiant sur son campus* » dirigé par Lionel Vinour. La question de la nouvelle bibliothèque, ainsi que celle des places de parking, ont été notamment évoquées : « *les places de parking, ce sont effectivement des mètres carrés qui existent, dont l'Université est propriétaire, et qui doivent être valorisés dans le cadre d'une approche en termes de développement durable, au bénéfice du projet d'établissement, mais aussi du lien avec la collectivité territoriale.* » Une approche en termes de mètres carrés, qui suit toujours la logique du « *pas un mètre carré construit sans un mètre carré détruit* », et nécessite une réflexion fructueuse en matière d'évolution et de reconversion de l'existant. « *Cela nécessiterait même de faire passer ce type de message de manière plus large auprès des universités qui se lancent dans ce type de projets – une piqûre de rappel à reproduire régulièrement.* »

Il s'agit également « *de ne jamais sous-estimer la question de la RH* », par exemple en matière de traitement des ordures ménagères (dotation ou constitution de nouveaux postes, notamment). La participation étudiante, quant à elle, demeure en débat, avec une « *utopie persistante* », celle de l'auto-gestion, « *ou tout du moins une participation accrue des étudiants au fonctionnement des services.* » Sur ce point, Nicolas Delesque

a souligné que l'Université française était plutôt en retard à ce niveau, même si la Maison étudiante de Grenoble permet par exemple aux étudiants de gérer leur bar. « *Il est néanmoins satisfaisant de constater que ces discussions traversent aujourd'hui enfin l'ensemble des débats.* »

Nicolas Delesque a ensuite remarqué qu'une question avait été peu abordée à l'occasion du colloque, « *celle de l'insertion professionnelle des étudiants.* » Lionel Vinour a alors tenu à préciser que « *des choses très concrètes existent sur ce point, en lien avec l'éco-campus : par exemple, à l'occasion de nos appels d'offres sur des projets immobiliers ou logistiques, nous avons demandé aux entreprises du territoire quelle était leur politique en matière d'accueil des stagiaires ou d'accueil et d'insertion définitive de nos étudiants. De la même façon, les étudiants et chercheurs ont été intégrés dans les projets de conception et de réalisation de notre chaufferie par biomasse.* » Suite à cela, le rédacteur en chef d'Universités et territoires a remercié les organisateurs pour avoir permis « *un travail ensemble, réel, et pas seulement en termes de partenariat institutionnel.* »

A l'occasion de sa restitution, suite au parcours « *L'étudiant dans la cité* », Jérôme Sturla a ensuite indiqué que ledit parcours « *constituait la déclinaison opérationnelle de ce qui s'est raconté depuis hier.* » Pour lui « *cette mise en scène des relations entre la ville de Poitiers et son Université est à l'image du dynamisme des villes intermédiaires, qui doivent faire preuve de volontarisme et d'innovation par rapport à la mise en place des treize métropoles qui nous ont été présentées hier.* » Il a néanmoins cité deux mots qui, selon lui, n'ont pas été évoqués à l'occasion du séminaire : en premier lieu, « *l'expression Responsabilité sociale des universités, indispensable si l'on souhaite parler de l'étudiant comme citoyen d'aujourd'hui comme de demain – l'Université ne pouvant plus se cantonner à la transmission des recherches et du savoir.* »

L'autre terme qui lui a semblé briller



par son absence était celui de « *smart city, la ville intelligente, indissociable de l'invention du campus du futur.* » Selon Jérôme Sturla, l'idée traditionnelle selon laquelle l'expérience était exclusivement dévolue aux plus anciens est désormais caduque, « *notamment du fait de la digitalisation de la vie sociale, qui rend la jeunesse dépositaire d'une expérience propre.* » Par conséquent, « *la population a désormais tout intérêt à puiser dans la ressource étudiante pour améliorer la vie locale.* » Il a résumé ainsi sa pensée : « *Penser le campus du futur, c'est d'une certaine manière imaginer la ville de demain ; ainsi, si l'Université, au delà de ses missions traditionnelles, souhaite s'approprier cette fameuse Responsabilité sociale, elle doit prendre conscience qu'elle dispose d'infrastructures et de ressources humaines, mais que le présentiel étudiant est amené à diminuer dans les décennies.* » ■

En guise de clôture

A l'issue des deux parcours, puis de la restitution et du débat de synthèse, deux interlocuteurs de prestige sont venus clore les travaux du colloque : Gilles Baillat, Président de l'Université de Reims Champagne Ardenne, et de la commission « Vie de l'Étudiant » à la CPU, et Alain Claeys, Député-Maire du Grand Poitiers.

Gilles Baillat, qui présidera également le colloque de la CPU « Vie étudiante » à venir à Orléans en mai 2016 – centré lui aussi sur la vie de campus –, a commencé par décrire son université, celle de Reims Champagne Ardenne, comme « *chère au cœur de Catherine Vautrin, présidente de l'AVUF.* » Avant d'en venir à d'éventuelles propositions ou pistes pour l'avenir, il a tenu à esquisser « *l'arrière-plan d'un certain nombre de questions ayant animé le présent colloque.* » En termes d'arrière-plan, il est surtout questions de mutations importantes : le fait, tout d'abord, que « *depuis le début de l'année 2000, la question de l'attractivité des universités est en train de se trans-*

former, sous l'effet de l'impact du classement des universités, mais aussi de leur internationalisation. »

Selon lui, tout se passe aujourd'hui comme si la notoriété des universités était d'abord liée à la qualité de leur formation et de leur recherche, tandis que leur attractivité tendait à être de plus en plus indexée sur la qualité de la vie sur leurs campus. En conséquence, la question des campus est devenue une question stratégique pour les équipes dirigeantes, en lieu et place d'un arrière-plan plutôt « *neutre* » aux bâtiments d'enseignement et de recherche.

En outre, les missions des universités se sont profondément transformées, en fonction des lois de 2007 et 2013 sur l'autonomie. Cette diversification « *se traduit aussi sur des enjeux de campus* », notamment dans la mesure où une articulation accrue entre des UFR autrement cloisonnés, voire le renforcement des liens avec les entreprises, tend aujourd'hui à « *transformer la morphologie interne des campus.* » De fait, « *les universités aujourd'hui sont devenues des opérateurs autonomes, et donc des stratèges du territoire* » Enfin, le « *poids* » économique actuel des universités induit





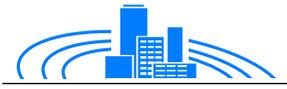
pour les collectivités locales une nouvelle réalité à prendre en compte : 11 500 emplois totaux induits, 400 millions de retombées économiques pour le territoire, en ce qui concerne l'Université de Reims.

Le président a ensuite tiré « *trois grandes questions de cet arrière-plan* » : si les campus sont de plus en plus des interfaces entre les missions traditionnelles, les missions nouvelles des universités et les réalités des collectivités, comment gérer les interlocutions entre les différents acteurs – et ne faut-il pas mettre en place des « *conférences territoriales* » ? Quel est le modèle économique des campus et de la vie universitaires, dans la mesure où les subventions pour charge de service public actuellement versées ne visent que les missions traditionnelles des universités ? Enfin, face à l'internationalisation, comment les réalités des campus peuvent-elles se développer dans des contextes très différents, pour construire une forme de modèle français correspondant à notre histoire ?

Alain Claeys a ensuite pris la parole, déplorant de n'avoir pas pu être présent la veille avant d'indiquer que « *le président a dit l'essentiel* ». Il est revenu sur la notion d'attractivité, « *qui n'est effectivement pas constituée uniquement de la qualité de la formation et de la recherche, mais aussi de l'environnement immédiat et du territoire* ». Ainsi, la nécessaire collaboration entre collectivités locales et établissements d'enseignement supérieur

ne fait plus question, qui est confrontée à trois défis : le défi social, l'enjeu de la formation tout au long de la vie, et l'ouverture au monde économique. Trois domaines sur lesquels l'Université « *doit réfléchir activement* ». »

A ce titre, le Député-Maire a rappelé que les trois sites de Poitiers incarnaient bien trois situations particulières : celui implanté dans la ville, le campus à proprement parler, et le technopôle excentré au niveau du Futuroscope. La question de l'intégration des campus recouvre donc des réalités diverses et contrastées, « *qu'il ne faut pas limiter au domaine strictement physique des équipements, le campus demeurant un lieu évolutif mais confronté à de nouveaux enjeux : il y a un certain nombre de choses à anticiper pour limiter les investissements* ». Or l'exemple de Poitiers montre que depuis plusieurs années, le campus s'ouvre sur les quartiers, « *ce qui est extrêmement positif si l'on ne considère pas ceci exclusivement comme une colocation* ». De la même façon, l'intégration concerne également les étudiants étrangers, nombreux à Poitiers comme sur tout le territoire. Mais un autre enjeu auquel Alain Claeys s'est montré particulièrement sensible est celui de la santé des étudiants : « *Sur ce sujet, il faut que les collectivités locales, les universités, l'Etat envisagent cette question sous l'angle de la santé publique* ». ■



Universités & Territoires

Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AVUF, l'ADELE et la CPU
ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque
Gérant : Philippe Campinchi (PCC)

Rédaction : Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, François Perrin.

Crédits photos et iconographies : DR, Fotolia

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT
Institutionnel : 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière

Remerciements :

Brigitte Bariol, François Rio, Damien Denizot, Philippe Angotti, David Constant-Martigny, Frédéric Lonchambon

Universités & Territoires : Chez PCC 19 rue Molière 75001 Paris Tél : 0684606274

E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Universités & Territoires est une publication en participation.

Merci aux partenaires traditionnels d'Universités & Territoires

